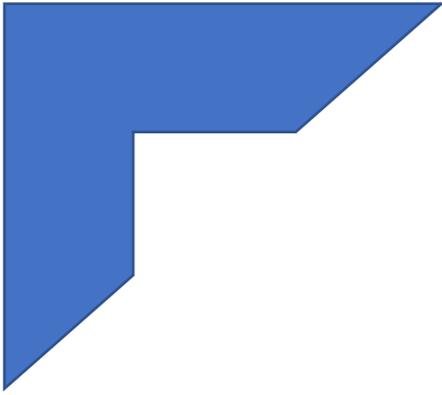


**LES ENTREPRISES
DU VOYAGE**



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Août 2022



2021, les EdV face à la crise sanitaire

Après une année 2020 marquée profondément par la crise sanitaire et l'arrêt total de l'activité, l'année 2021 a été une année charnière : les désirs de voyages se sont heurtés aux vagues de Covid et aux restrictions des déplacements en découlant.

Les EdV ont continué à se mobiliser afin d'assister les adhérents et préserver leurs entreprises.

Valérie Boned et Jean-Pierre Mas ont participé, chaque semaine, au Comité de filière Tourisme, mis en place par Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Etat, puis ministre en charge du tourisme. Ces réunions du Comité de filière Tourisme ont permis d'une part à l'ensemble des acteurs du tourisme de partager les niveaux d'impacts de la crise sur leurs activités et, d'autre part, aux pouvoirs publics, de calibrer et adapter les aides spécifiques à notre secteur.

2021 : Quelques repères

Isolement de 7 jours imposé à tous les voyageurs en provenance de destinations hors Europe

3^e confinement national
3 avril au 3 mai

*Message de Jean-Pierre Mas « Résister »
« Je pensais vous parler des fourmis que les Français ont dans les jambes et des rêves de voyages qui habitent leur tête ... Mais voilà, ils ont éteint la lumière : jeudi soir "plaquage haut" de Jean Castex. Nous pensions "relance", nous allons nous concentrer sur le maintien et le renforcement des aides. » ...*

Une aide complémentaire au fonds de solidarité a été créée pour compenser le poids des charges fixes. Cette aide a été instaurée par décret

janvier

février

mars

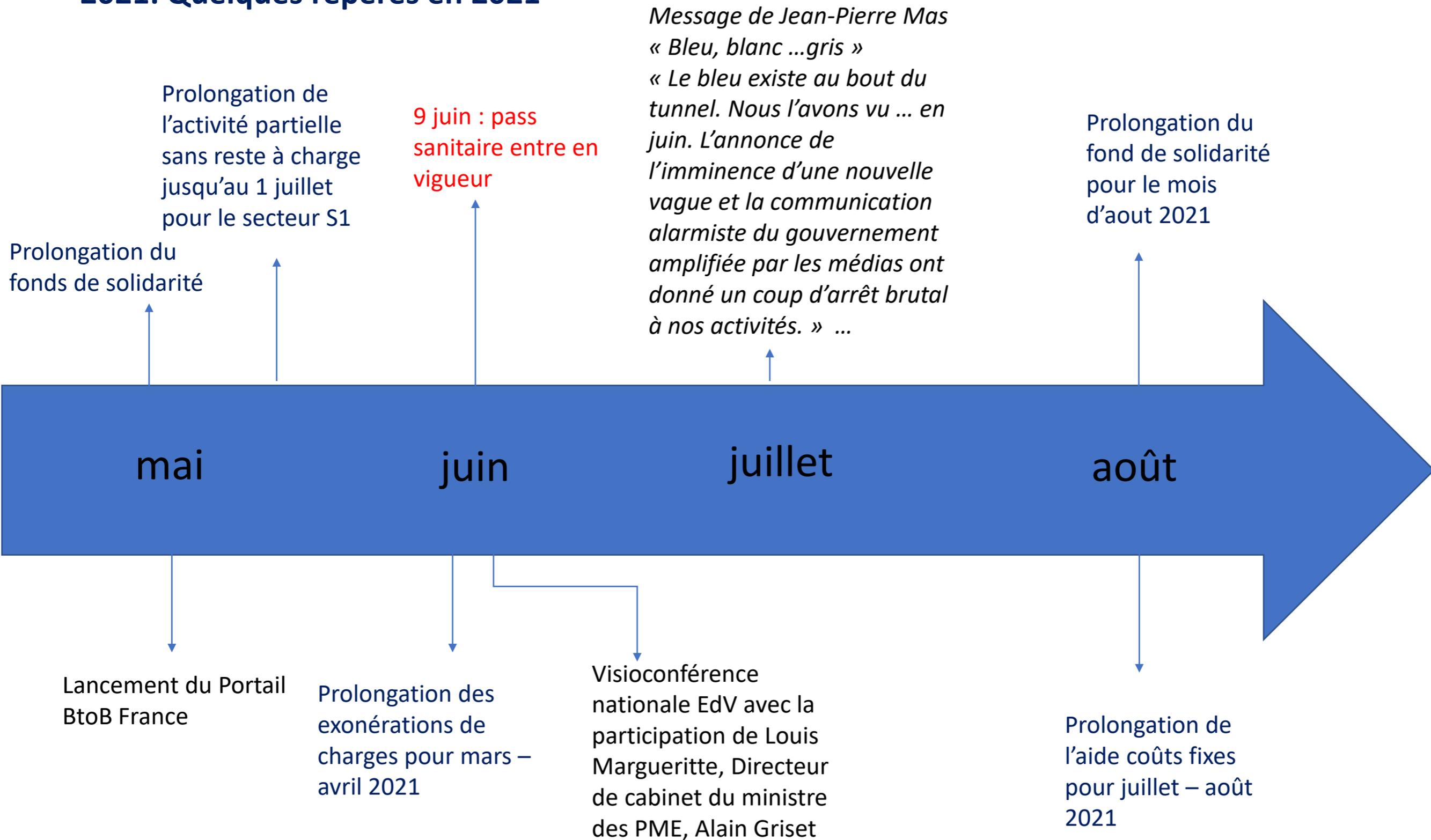
avril

Décret prévoyant exonérations de cotisations et aide au paiement URSSAF

Extension de l'accord portant sur la mise en place de l'activité partielle de longue durée (APLD) au sein de la branche des agences de voyages

Décret prévoyant la reconduction des exonérations de cotisations et aide au paiement URSSAF

2021: Quelques repères en 2021



2021 : Quelques repères

Message de Jean-Pierre Mas
« Rentrée dans le dur »
« Le “quoi qu’il en coûte” est
terminé ... L’équipe des EdV est
mobilisée afin que les nouvelles
mesures de soutien soient
adaptées à l’activité et aux
besoins des entreprises. » ...

Parution du décret sur l’aide coûts
fixes « rebond » pour les mois de
janvier à octobre 2021, accessible
sans critère de chiffre d’affaires
minimum

Message de Jean-Pierre Mas
« Vivez, respirez ... NON, le voyage
et le tourisme ne sont pas morts »
... « OUI, il faudra apprendre à
vivre et voyager avec le Covid » ...
« Quand ? Lorsque nos dirigeants
prendront collectivement
conscience qu’entraver la mobilité
n’est plus un moyen efficace de
lutte contre la pandémie. » ...

septembre

octobre

novembre

décembre

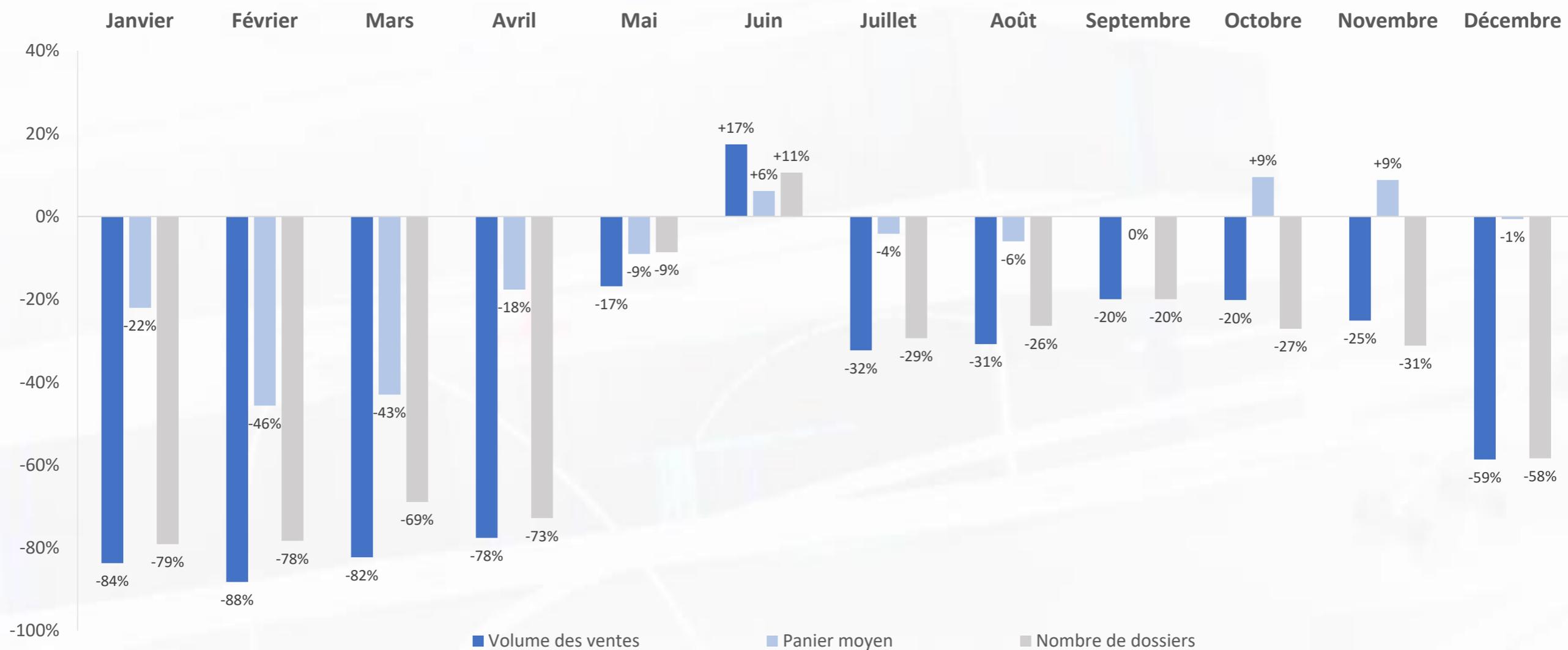
Salon IFTM

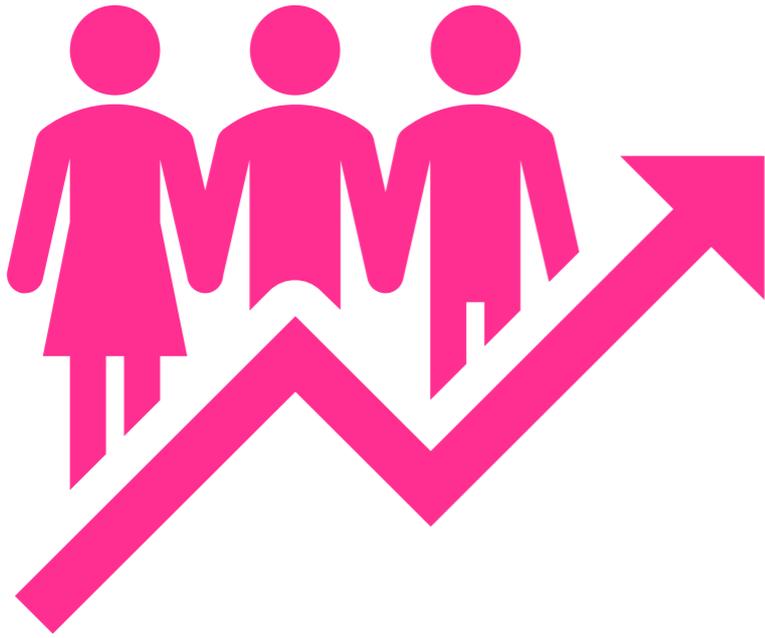
Parution du décret
prolongeant l’activité
partielle jusqu’au 31
décembre 2021 pour les
entreprises du secteur

Nouvelle suspension des
vols avec le Maroc
Fermeture des frontières
puis réintroduction des
motifs impérieux pour
voyager vers certains pays
d’Afrique suite à la
découverte du variant
Omicron

Parution des décrets
prolongeant l’activité
partielle « zéro reste
à charge » jusqu’au
31 janvier 2022 pour
les entreprises du
secteur

Évolution des ventes de l'année 2021 par rapport à 2019





L'organisation

L'organisme représentatif de la branche

Les métiers représentés:

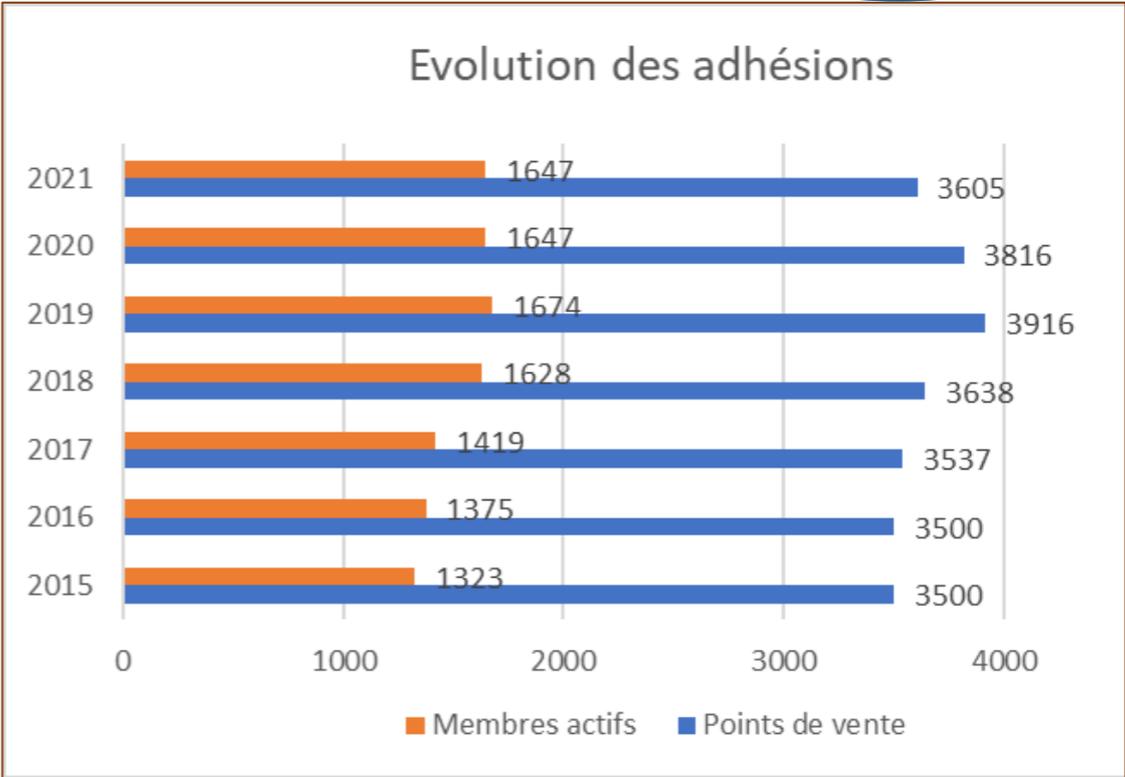
Voyage en France / Tours-Opérateurs/ Distributeurs et Assembleurs de voyages/ Voyage d'affaires/ Organismes de voyages de groupes / Voyages Jeunes / Organismes de séminaires, congrès, incentives, foires et salons

- EdV est l'interlocuteur privilégié des Pouvoirs Publics dans le cadre de l'élaboration des textes législatifs et réglementaires qui régissent ou concernent la profession
- EdV représente la profession auprès des fournisseurs (compagnies aériennes, maritimes, ferroviaires, loueurs de voitures...) et des syndicats de salariés
- EdV assiste ses adhérents dans les domaines juridique, fiscal, social, litiges
- EdV représente les agents de voyages au sein des instances régionales et nationales en relation avec le tourisme et le voyage
- EdV est l'interlocuteur privilégié des médias pour tous les sujets touchant au voyage, à ses activités connexes afin de faire entendre le point de vue des professionnels du secteur

85% de l'activité du secteur
790 cartes Agent de Voyages délivrées

1 647 membres actifs
88 adhésions
88 radiations
105 affiliés
23 membres associés
3 605 Points de vente

9 délégations régionales
6 commissions
4 délégations
1 centre de formation, TravelPro formations créé conjointement avec l'APTS
150 élus bénévoles
8 salariés permanents



La gouvernance

Le Conseil d'administration au 1^{er} juillet 2022



Mumtaz TEKER
VICE-PRÉSIDENT
PRÉSIDENT DE L'APST



Jean-Pierre MAS
PRÉSIDENT



Michelle LAGET-HERBAUT
TRÉSORIÈRE
CONSEIL ORGANISATEURS DE CONGRÈS



René-Marc CHIKLI
PRÉSIDENT DU SETO



Jean-François MICHEL
CONSEIL VOYAGES DE JEUNES



Yannick FAUCON



Stéphane LE PENNEC
CONSEIL TOUR OPÉRATEURS



Sylvain LAMENT
CONSEIL ORG. DE DE
VOYAGES DE GROUPES



Jean-Marie SEVENO
CONSEIL DISTRIBUTEURS ET ASSEMBLEURS DE VOYAGES



Lionel RABIET



Patrick POURBAIX



Adeline KURBAN FIANI
CONSEIL DU VOYAGE EN FRANCE



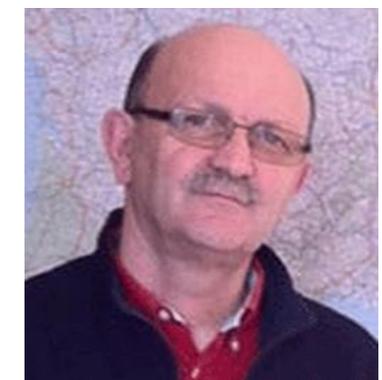
Patrick METIVIER



Yvon PELTANCHE



Isabelle RECH FRANCIS
CONSEIL VOYAGE D'AFFAIRES



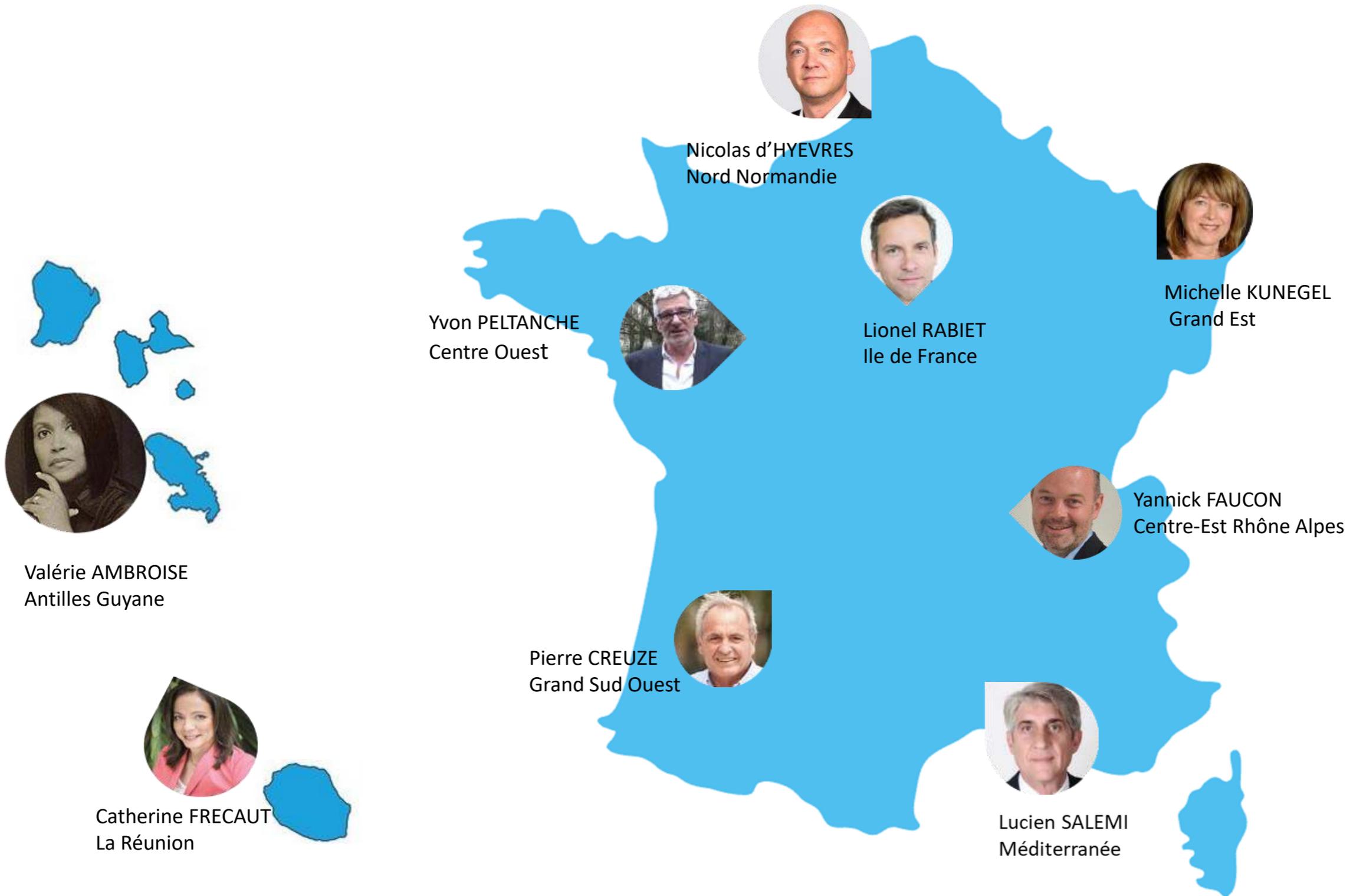
Ghislain CHAIGNE



Guirec LE MORVAN



Les Présidents de Région en 2021



La vie des Régions

Chacune des régions a organisé durant l'année 2021 es réunions en visioconférence et dès que cela a été possible en présentiel ... Petit retour en image



Centre Ouest 22 juin 2021 - Vannes



Centre Ouest 21 sept. 2021 - Poitiers



Centre Ouest 16 déc. 2021 - Rennes

VISIOCONFERENCE

Aides de l'Etat, réorganisation des entreprises, APLD : réponses à vos questions pratiques

LES ENTREPRISES DU VOYAGE
Région Grand Est

Jeudi 18 février à 10H

MARIE-LAURE TARRAGAND MICHELLE KUNEGEL VALERIE BONED

Rencontre en présentiel des adhérents
EDV Grand-Est
à Strasbourg le 4 novembre 2021
de 10h à 15h



Jean-Pierre Mas
PRÉSIDENT
DES EDV



Michelle Kunegel
PRÉSIDENTE EDV
GRAND EST

LES ENTREPRISES
DU VOYAGE

La vie des Régions

Rencontre en présentiel des adhérents
EDV Grand Sud-Ouest
à Biarritz le 25 et 26 novembre 2021



Alix Philipon
PRÉSIDENTE
DE L'APST



Valérie Boned
SECRETAIRES GÉNÉRALES
DES EDV



Marie-Laure Tarragano
AVOCAT EN DROIT SOCIAL
INDIVIDUEL ET COLLECTIF



Christine Giraud
DIRECTRICE DES VENTES
CHEZ AVIS



Boris Reibenberg
PRÉSIDENT
DE PRÉSENCE ASSISTANCE TOURISME

LES ENTREPRISES
DU VOYAGE



Méditerranée

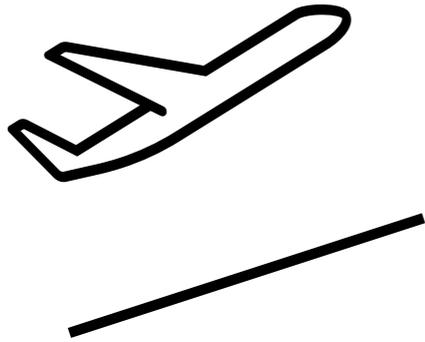
Retour en images
RENCONTRE À ARLES

LES ENTREPRISES
DU VOYAGE



Centre Est Rhône Alpes

Commission Transport présidée par Valérie SASSET



La Commission Transport s'est réunie de manière régulière au cours de l'année en présentiel et en distanciel.

Ces réunions ont été l'occasion de communiquer sur les actions des EdV dans le cadre de la crise sanitaire, particulièrement sur les mesures mises en place pour soutenir notre industrie.

Pour la partie liée à l'aérien

La partie liée à l'aérien a vu se succéder un certain nombre d'invités, experts dans leur domaine.

- La compagnie nationale, Air France, a participé plusieurs fois et a fait un point sur les mesures sanitaires, les prévisions de trafic et les mesures commerciales
- La compagnie Emirates a précisé les programmes de vols et les protocoles sanitaires
- La nouvelle compagnie ITA ex Alitalia nous a présenté son plan de développement stratégique pour les années à venir 2021-2025
- AMADEUS et des membres du CCAV (comité Amadeus regroupant les agences de voyages) ont fait un point à date concernant la fonctionnalité NDC-X et les évolutions du marché européen du train à grande vitesse.
- Amadeus est venu nous présenter ses ambitions et développements concernant l'hôtellerie

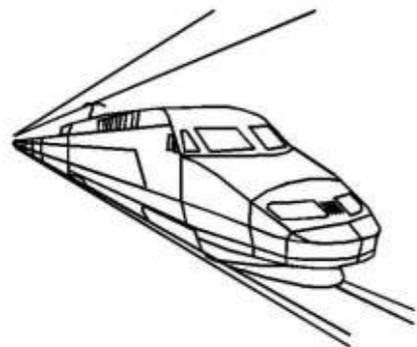
Commission Transport présidée par Valérie SASSET



Pour la partie liée au ferroviaire

Les sujets suivants ont été abordés :

- Point régulier sur le suivi des ventes SNCF
- Point sur le déploiement de l'offre OUIGO
- La reconquête du marché professionnel – post crise sanitaire
- La prise TER
- Situation d'Eurostar et migration
- Le portail Information Voyageurs (PIV)
- SNCF Connect
- La nouvelle offre BtoB pour les entreprises
- L'arrivée de la concurrence
- Le programme « simplicité Clts Voyageurs »
- Le projet BOOST



Dans le cadre de la commission transport, un groupe de travail Rail, se réunit depuis plusieurs années et a pour mission de valider les points techniques des différents projets SNCF.

Le groupe de travail RAIL s'est réuni chaque mois afin de traiter les aspects les plus techniques et rend compte à la Commission Transport des évolutions et de leur problématique.

Commission Juridique présidée par Isabelle RECH-FRANCIS*



La pandémie de la Covid 19 a mis à l'arrêt l'ensemble de l'industrie touristique à partir de mars 2020 et s'est poursuivie en 2021 mettant en difficulté tous les opérateurs de la chaîne. Un grand nombre de problématiques juridiques ont été liées à l'aérien.

Les professionnels ont dû s'adapter aux nouvelles normes et restrictions liées au voyage.

Dans ce contexte, la Commission juridique a eu pour mission d'étudier les différentes problématiques et la gestion des contentieux directement liés à la crise sanitaire.

Les différentes réunions (cinq en 2021 dont une commune avec le SETO) ont été l'occasion d'examiner l'application du Code du tourisme en période de pandémie à travers plusieurs études de cas concrets rapportées par les membres, le plus souvent avec une problématique d'annulation, de modification ou de remboursement

Parallèlement, la Commission juridique a poursuivi, sous l'égide de l'ECTAA, son rôle dans la protection des intérêts des professionnels du secteur.

La Commission a pris part aux différents débats organisés par la Commission européenne au sujet des révisions de différentes directives européennes, notamment la directive 2015/2302 relative au voyage à forfait.

* ECTAA : Membre du Conseil d'administration, membre du Air committee,

* IATA : Présidente de l'APJC France, représentante de l'ECTAA à la PAPGJC

Commission Juridique présidée par Isabelle RECH-FRANCIS



Les sujets traités cette année ont porté sur :

- La révision de la directive voyage à forfait
- Les problématiques liées à la pandémie : annulation, remboursement
- L'actualité IATA
- Les modalités d'obtention des aides de l'Etat
- L'étude du règlement sur le droit des passagers ferroviaires
- Les problématiques de remboursement des avoirs (ordonnance du 25 mars 2020) et la commission de remboursement anticipé des avoirs
- La transposition de la directive omnibus



- Près de 3 000 demandes ont ainsi été traitées par le service. Elles concernaient principalement : des contentieux, l'application de l'Ordonnance du 25 mars portant sur les avoirs, la mise en place de l'APLD, des litiges d'ordre qualitatif, la mise en place des aides de l'Etat.
- Renforcement du service de l'APST à ses adhérents concernant le traitement des demandes juridiques.



Quelques chiffres

- 70 dossiers ont été instruits cette année au sein de la Délégation avec un taux de règlement de 72 % au stade de la mise en demeure. Le nombre de dossiers est en forte baisse par rapport aux années précédentes. Cette réduction temporaire s'explique par les restrictions sanitaires en vigueur en 2021.
- Les actions auprès des services des DDPP (direction départementale de la Protection des Populations) : 26 dossiers ont été signalés en 2021. Nous constatons depuis plusieurs années une réceptivité croissante des services à nos signalements et des actions rapides pour cesser les activités illégales.
- **A noter : Une nouvelle victoire en justice pour les EdV dans la lutte contre le commerce illégal :**
En effet, un jugement favorable aux EdV a été rendu le 14 décembre 2021 à l'encontre d'une agence événementielle qui organisait et proposait à la vente des services de voyages sans immatriculation au registre et qui a été condamnée à une amende de 15 000 € (soit le montant maximum prévu par la loi), ainsi qu'à des dommages et intérêts conséquents.

Profils des opérateurs signalés :

Les opérateurs signalés sont majoritairement des PME ou des entreprises individuelles et leur activité concerne souvent un domaine spécifique (séjours yoga/relaxation, voyages à moto, séjours vélo etc...).

Une minorité de signalements concernent des opérateurs de taille importante qui dirigent illégalement leur activité vers la France.



Délégation Commerce illégal présidée par Alain HAMON



Rappel de la procédure pour saisir la Délégation

Etape 1 : Vérification du dossier :

Il devra comporter :

- Le nom de la personne physique ou morale mise en cause
- Sa forme juridique
- Des captures d'écran du site internet/documents publicitaires/bulletins d'inscription...
- Vérification de l'immatriculation auprès d'ATOUT France

Ces pièces devront être adressées par courrier ou courriel aux Entreprises du voyage.

Etape 2 : Recevabilité du dossier et traitement :

- Le dossier fait l'objet d'une analyse préalable
- Si l'exercice illégal de l'activité d'agent de voyage est avéré :

Il est procédé à l'envoi d'un courrier de mise en demeure et sera traité en fonction de la réponse apportée par l'opérateur.

En cas de poursuite de l'activité sans immatriculation auprès d'Atout France, le dossier est adressé à la DDPP. Les Entreprises du Voyage sont également à l'initiative d'actions en justice devant le tribunal correctionnel.



Commission Digital & Innovation présidée par Benoît CRESPIN



© Geoffroy Lasne

Pour sa troisième année d'existence, la Commission digital et innovation poursuit sa mission d'accompagnement de la transformation digitale des opérateurs de voyages.

En 2021, la Commission a continué à fonctionner avec un format ouvert en accueillant à la fois des opérateurs de voyages adhérents, mais également des start-up innovantes dans le secteur du digital.

Elle ainsi reçu Jean Luc Chetrit de l'Union des Marques qui a pu éclairer la Commission sur la répercussion par Google de la taxe Gafa.

Guillaume Sanna, DPO de Cdiscount, est également intervenu sur l'évolution du cadre réglementaire relatif à la politique « cookies » des entreprises, qui a eu un impact important sur le fonctionnement des sites des opérateurs online.



Commission des Affaires sociales présidée par Morgan BUTTY
Composée paritairement de la représentation patronale (EdV et SETO) et de la représentation syndicale (5 organisations)



9 réunions de la CPPNI se sont tenues en 2021 malgré la poursuite de la crise sanitaire.

La tenue de ces rendez-vous sous différents formats : présentiel, distantiel, hybride, a permis de maintenir un rythme de travail soutenu. Elles ont porté sur les sujets suivants :

- Signature d'un accord prévoyant 3 revalorisations des salaires minima conventionnels entre décembre 2021 et mars 2022.
- Travaux sur la fusion des branches : La Commission a donné un coup d'accélérateur à la fusion de la branche des agences de voyages avec celles des guides et guides conférenciers, entamée 4 ans plus tôt. La CPPNI a profité de ce travail technique de fond exigé par la loi pour moderniser la CCN et l'adapter aux enjeux de demain.

En se concentrant sur ce dossier particulièrement important et chronophage, la Commission est parvenue à un projet de texte presque abouti fin 2021.

Compte tenu de ces avancées, la CPPNI a été en mesure de définir ses priorités pour la branche pour l'année 2022, avec des projets structurants pour la « marque employeur », dans un contexte de reprise de l'activité : intéressement et structure de la rémunération des salariés, télétravail, APLD...



Service social

Plus de 1 000 demandes ont été traitées par le service social.

Cette activité exceptionnelle s'explique par la gestion particulièrement complexe de la mise en œuvre et du suivi des mesures prises par le gouvernement pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire.

Les entreprises adhérentes des EdV ont ainsi eu un besoin d'accompagnement particulier pour :

- Leurs demandes d'exonérations de charges et d'aide au paiement dédiées pour le secteur du tourisme ;
- Leurs demandes d'activité partielle ;
- Le déploiement de l'APLD et ses renouvellements.

Formation professionnelle

EdV / OPCO Mobilités

OPCO Mobilités, constitué au 1^{er} avril 2019, est mandaté par les partenaires sociaux de 22 branches professionnelles et de la RATP pour mettre en œuvre et décliner leur politique de formation et de GPEC. Centré sur le renouvellement de la population active et l'adaptation permanente des compétences des salariés, il intègre les orientations fixées par la réforme de la formation professionnelle avec notamment, la priorité donnée aux entreprises de moins de 50 salariés et à l'alternance.

OPCO Mobilités se fixe comme ambition de contribuer à structurer l'emploi et les compétences des métiers de la mobilité des personnes et des marchandises, s'inscrivant pleinement dans les enjeux des transitions numérique, écologique et énergétique.



<https://www.opcomobilites.fr/branches-et-secteurs-professionnels/agences-de-voyages-et-guides-accompagnateurs>

Agences de voyages
et guides accompagnateurs

Chiffres clés

2 412 entreprises	23 256 salariés
6 780 salariés formés	1 441 alternants

ORGANISATIONS SYNDICALES



Bertrand MAZEAU
FO Métallurgie
Président



Stanislas BAUGÉ
FNST CGT
Trésorier adjoint



Frédéric REXAND
FGTE CFTD
Secrétaire



Stéphane RIVIERE
CFE CGC Métallurgie
Membre



Maxime DUMONT
FGT CFTC
Membre

ORGANISATIONS PATRONALES



Jean-Louis VINCENT
TLF
Vice-Président



Bernard GUYOT
Mobilians (CNPA)
Trésorier



Florence SAUTEJEAU
UTP
Secrétaire adjointe



Valérie BONED
Entreprises
du Voyage
Membre



Claude LEOPOLD
RATP
Membre

AGENCES DE VOYAGES, GUIDES ACCOMPAGNATEURS

Chiffres clés 2021

PRISES EN CHARGE TOTALES (Hors GPEC)

6 780 stagiaires

21 673 137 €

ALTERNANCE

Contrat
d'apprentissage
1 167 stagiaires
13 581 091 €

Contrat
de professionnalisation
284 stagiaires
1 294 665 €

Tuteur et maître
d'apprentissage
2 stagiaires
300 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

FNE
3 489 stagiaires
5 208 096 €

Actions de formation
1 211 stagiaires
797 885 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

FNE
1 375 stagiaires
583 413 €

Actions de formation
364 stagiaires
207 687 €

Fruit d'une réflexion entre le Conseil du Voyage en France et les Présidents de Région, *Le Portail France B2B*, a été développé pour mettre en relation les adhérents des Entreprises du Voyage, Réceptifs et Producteurs de voyages France avec les Distributeurs pour promouvoir les produits France et outre-mer



PORTAIL France B2B
Réceptifs et Producteurs de Voyages

**LES ENTREPRISES
DU VOYAGE** 


speedmedia
Travel • Technology • Expertise



<https://france.agence.voyage/>

Les Conseils professionnels

- Voyage de France, présidé par Ghislain CHAIGNE
- Distributeurs et assembleurs de voyages, présidé par Gabriel AUDEBERT-LASROCHAS
- Voyage d'affaires, présidé par Isabelle RECH-FRANCIS
- Organismes de voyages de jeunes, présidé par Jean-François MICHEL
- Organismes de congrès, séminaires, incentives, foires et salons, présidé par Michelle LAGET-HERBAUT
- Organismes de voyages de groupes : ce Conseil est représenté par le CEAG (Cercle Economique des Agences Groupistes) : son Président, Sylvain LAMENT siège au Conseil d'administration
- Tour-opérateurs : ce Conseil est représenté par le SETO : son Président, René-Marc CHIKLI et 3 membres désignés par le SETO siègent au Conseil d'administration

Chaque Conseil étudie et traite des questions relatives à son domaine d'activité.

Divers sujets sont abordés en transversalité avec les Commissions techniques.

Durant l'année 2021, les principaux sujets traités lors de réunions en visio-conférence étaient liés à la crise sanitaire, aux conséquences sur l'activité et l'emploi, aux aides et évolutions du dispositif d'accompagnement de l'Etat pour chacun des métiers représentés au sein des Entreprises du Voyage.

Les visioconférences en 2021

LES ENTREPRISES
DU VOYAGE

VISIOCONFERENCE

**Mesures d'aides, tendances de l'activité,
APST, assurances**

Mardi 19 janvier 2021 à 16H

ALIX PHILIPON VALERIE BONED BRYNDIS ERIKSOOTIR
BERTRAND POEY BORIS REIBENBERG JEAN-PIERRE MAS

Points sur les aides Pourrons-nous voyager cet été ?

DEMAIN - 27 avril à 15h

EDV répond à toutes les questions que vous vous posez sur :

- Les mesures de soutien et leur durée
- Le double mur du remboursement des PGE et des avoirs
- Les frontières : tets, vaccin, pass sanitaire...
- Où pourra-t-on voyager cet été ?

Invitation à notre visioconférence,
la dernière avant l'été
Mercredi 30 juin 2021 de 10H à 12H,
Via Zoom

[Je m'inscris & pose mes questions](#)

LA REPRISE C'EST MAINTENANT !

VISIOCONFERENCE

Etat et perspectives de l'activité voyage,
mesures d'aides, croisières et sécurité sanitaire

LES ENTREPRISES
DU VOYAGE

MARDI 23 FEVRIER 2021 A 16H

Jean-Pierre MAS Valérie BONED Marc-Elie CASPAR Patrick POURBAIX

EPT
École des Professionnels du Tourisme

**Alternance/apprentissage comment optimiser
les aides pour engager des étudiants ?**
Mardi 8 juin 2021 de 10H00 à 11H30

Nous avons le plaisir de vous convier à une visio-conférence, le mardi 8 juin, organisée avec notre Partenaire l'école EPT.

Cette visio-conférence sera animée par Mathieu FAURIE, responsable développement de l'EPT et Asia KLOUL, responsable de l'apprentissage pour le groupe AFTRAL.

[Je veux m'inscrire !](#)

Portail France comment ça marche ?



Portail France comment ça marche ?
Mercredi 9 juin 2021 de 14H30 à 16H00

Nous avons le plaisir de vous convier à une visio-conférence de présentation du Portail France BtoB, réalisé par SpeedMedia pour les EdV.

[Je veux m'inscrire !](#)

Participation des EdV aux webinaires organisés par



11 janvier 2021

les nouvelles tendances, les aides attendues en 2021, les avoirs qu'il reste à re-protéger, les conseils des EdV en matière de gestion d'entreprise et des réservations en 2021. Valérie Boned répond aux questions des professionnels



8 avril 2021

PLD : mode d'emploi – Me Marie-Laure Tarragano et Valérie Boned



7 septembre 2021

« Comment réussir sa rentrée ».

Les tendances sur l'été et l'automne, des conseils pour profiter de la réouverture toujours partielle des frontières, des questions juridiques, un point sur les aides...

Les événements en présentiel en 2021

Assemblée générale 5 octobre 2021



Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Etat chargé du Tourisme et Geoffroy Roux de Bezieux, Président du MEDEF

L'IFTM, le stand avant l'arrivée des visiteurs



L'équipe des EdV prête à accueillir les visiteurs





1^{er} Sommet Destination France
Palais de l'Élysée
5 novembre 2021

Les Lauriers du Voyage d'Affaire
16 décembre 2021
Le Laurier d'honneur est remporté
par les Entreprises du Voyage



Les Entreprises du Voyage dans les medias

Sollicités régulièrement, Jean-Pierre Mas et Valérie Boned ont répondu aux questions des journalistes



Communication 2021

En contribuant aux décryptages et aux analyses des enjeux du tourisme, EdV est considéré comme un interlocuteur incontournable pour les médias

Réseaux sociaux



LinkedIn: 14 477 abonnés

Facebook: 12 717 abonnés

Twitter: 1 382 abonnés

Instagram : 1 347 abonnés

14 Communiqués de presse

Retombées

La presse pro: l'Echo Touristique , Tourmag, Quotidien du tourisme, Tour hebdo, l'Echo Touristique, TOM.travel etc...

Les médias éco/ grand public: AFP, France Info, France Inter, France Culture, RTL, Europe 1, Sud Radio, RMC, Radio Classique, Le Monde, Le Figaro, Le Parisien, Le JDD, TF1, France Télévision, BFM, LCI, LCP, Arte, La Presse Quotidienne Régionale, etc...

Sujets de presse

Prêts garantis par l'Etat, le secteur du voyage lance un appel aux banques

Agent de voyages, un métier qui veut continuer à faire rêver

Les agences de voyages ne voient pas le bout du tunnel

Le variant Delta perturbe les vacances des Français

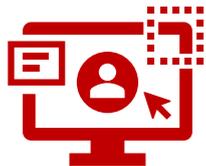
Aides aux entreprises : place au « sur-mesure »

La reprise touristique menacée par la 5^e vague et le variant Omicron,

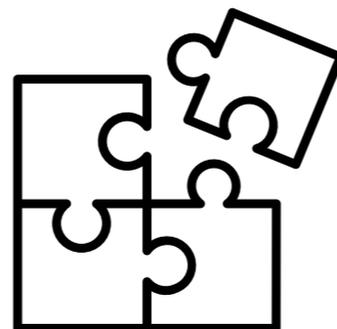
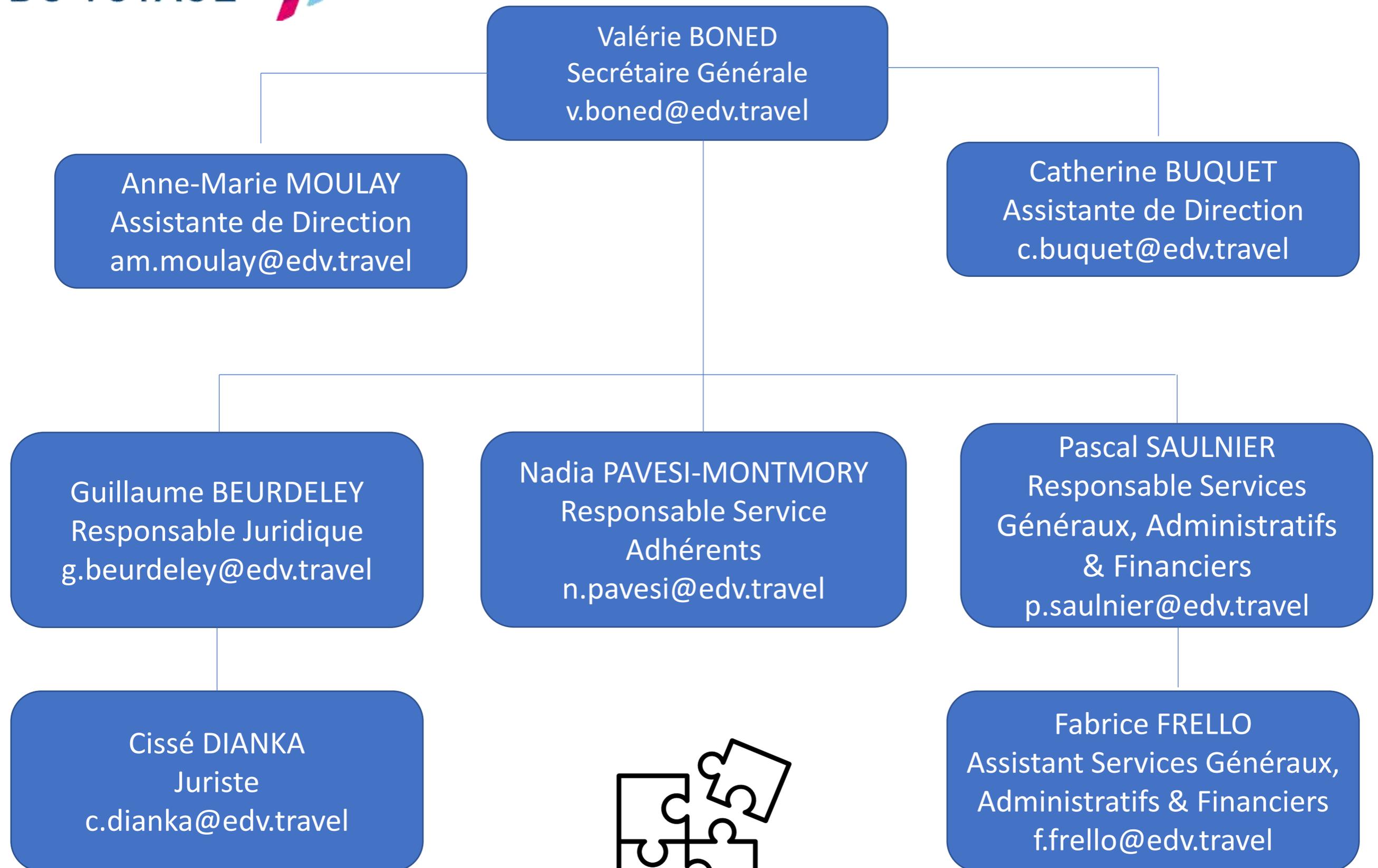
....



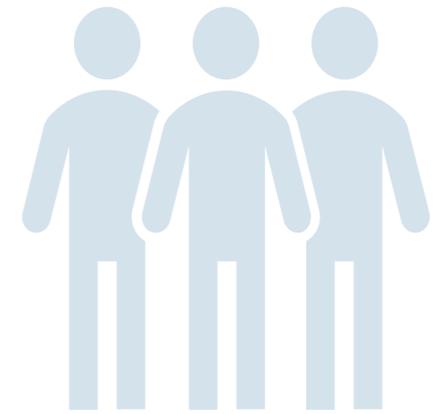
76 notes envoyées aux adhérents,



L'équipe des permanents



Nos partenaires



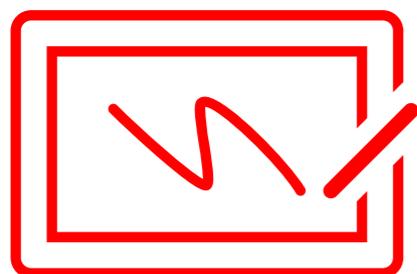
TravelPro formations

le Centre de Formation des Professionnels du Tourisme
by APST et les Entreprises du Voyage

En 2021

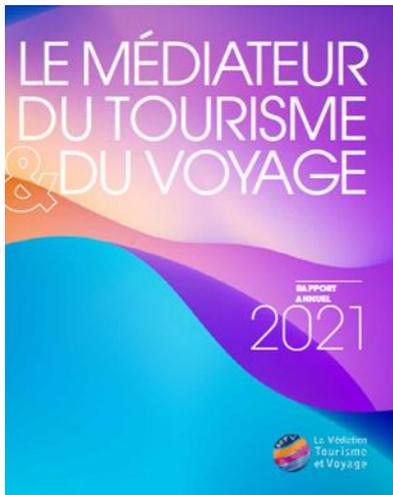
110
journées de
formation

752
personnes
formées

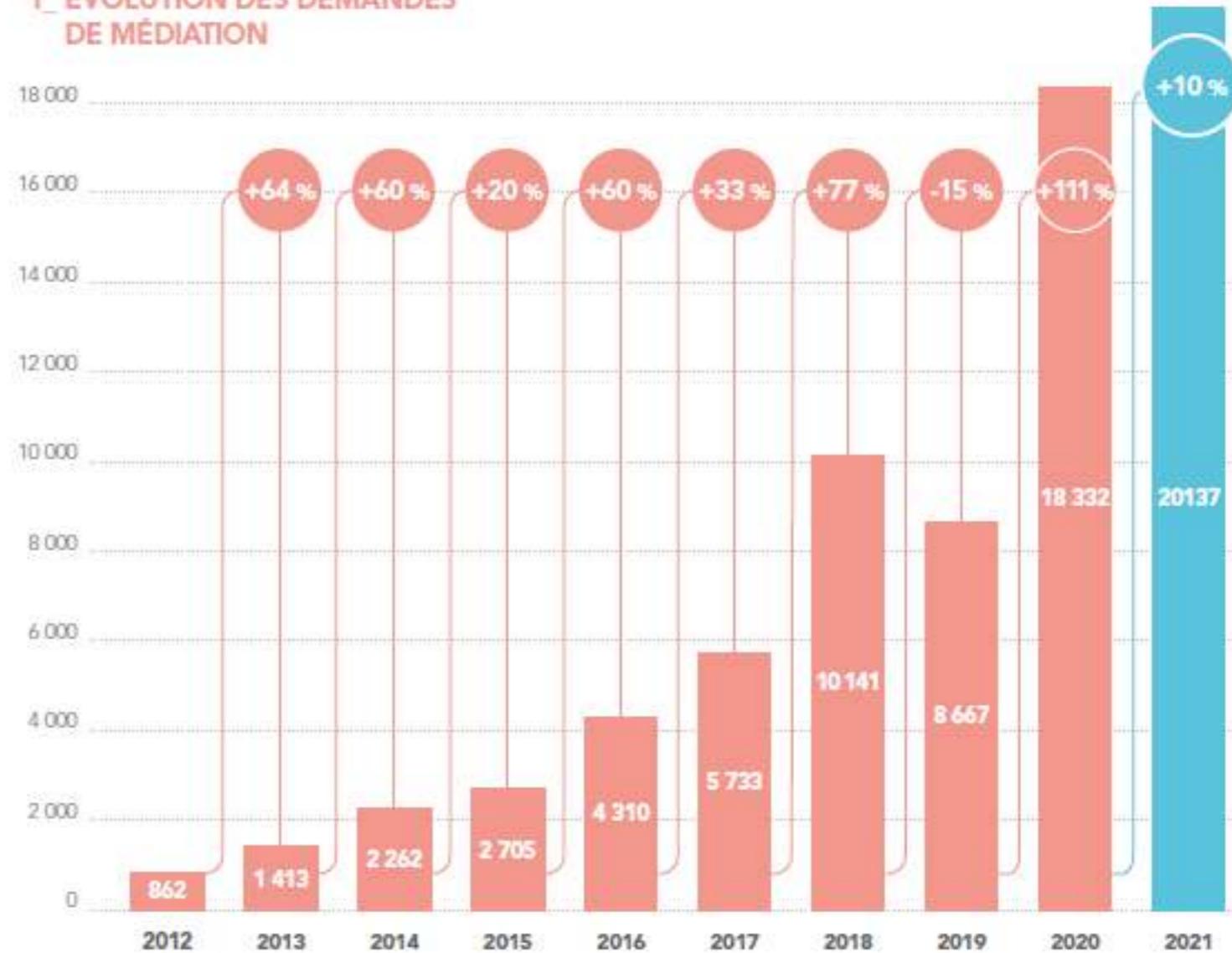


Chiffre d'affaires

225 000 €

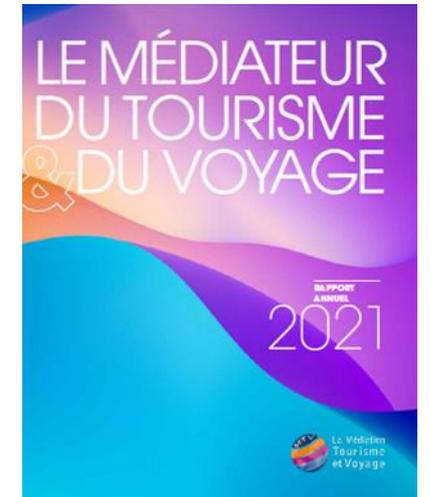


1_ ÉVOLUTION DES DEMANDES DE MÉDIATION





La Médiation
Tourisme
et Voyage



58

Nouveaux
adhérents

7 650
avis rendus

98 %
des avis sont
acceptés par les deux
parties

- 66 % des dossiers concernent un billet d'avion
- 24 % des dossiers concernent un forfait touristique
- 82 % des dossiers concernent une prestation achetée en ligne
- 63 % des dossiers sont en rapport avec la Covid
- 13 % des dossiers sont en lien avec une avarie aérienne

Délai de
traitement
128 jours

**LES ENTREPRISES
DU VOYAGE**



**Les comptes 2021
et le budget 2022**

LES ENTREPRISES DU VOYAGE
BILAN AU 31/12/2021

ACTIF	2021			2020	PASSIF	2 021	2 020
	BRUT	AMORT & PROV.	NET				
Autres immob. Incorporelles	37 095	37 095	0	352			
Immobilisations corporelles							
Constructions	2 229 844	1 291 451	938 393	938 393	Fonds de dotation	126 533	126 533
Installations	487 904	409 938	77 966	54 339	Réserve résultat except.	173 602	173 602
Matériel informatique	129 014	86 791	42 223	10 566	Résultats antérieurs cumulés	1 694 723	1 380 923
Matériel et mobilier	45 621	43 950	1 671	2 548	<i>Résultats Régions antérieurs cumulés</i>	400 746	340 721
Immobilisations corp. avance/ en cours	6 661		6 661	64 808	<i>Subventions Régions</i>	0	0
<i>Immobilisations Régions</i>	30	0	30	30	<i>Fonds dédiés CSR</i>	0	0
					TOTAL I	2 395 604	2 021 779
Immobilisations financières					Provision conseils professionnels	24 934	24 934
Participations	38 000	0	38 000	38 000	Provision pour charges	244 043	242 576
Créances liées a des participations	264	0	264	264			
Dépôt de garantie	20 776	0	20 776	20 000			
TOTAL I	2 995 209	1 869 225	1 125 984	1 129 300	TOTAL II	268 977	267 510
Stock et en cours	0	0	0	0	Emprunts et dettes financières	79 699	46 930
<i>Créances Régions</i>	83 185	0	83 185	18 234	Dettes de fonctionnement	305 348	232 161
Créances diverses	116 420	0	116 420	121 248	<i>Dettes de fonctionnement Régions</i>	15 519	26 994
Disponibilités	2 057 683		2 057 683	1 600 496	Dettes fiscales et sociales	309 592	260 907
<i>Disponibilités Régions</i>	385 945		385 945	409 542			
Charges constatées d'avance	34 392		34 392	53 698	Produits constatés d'avance	99 036	102 347
TOTAL II	2 677 625	0	2 677 625	2 203 218	TOTAL III	809 194	669 339
INSUFFISANCE III					EXCEDENT IV	276 936	313 800
					<i>Résultat Régions</i>	52 898	60 090
TOTAL GENERAL (I + II + III)	5 672 834	1 869 225	3 803 609	3 332 518	TOTAL GENERAL (I + II + III + VI)	3 803 609	3 332 518

Compte de résultat 2021 & Budget 2022

PRODUITS	31/12/2021	31/12/2020	Budget 2022
Cotisations adhérents	1 400 225	1 316 875	1 450 000
Rétrocessions aux CSR	-140 023	-131 687	-145 000
Cotisations adhérents nettes	1 260 202	1 185 188	1 305 000
Cotisations affiliés & associés	13 000	42 385	13 000
Cotisations adhérents APST	0	10 400	0
Cotisations	1 273 202	1 237 973	1 318 000
AGFPN (financement dialogue social)	31 889	31 264	17 000
AFTRAL / AFT Partenariat			
Participation APST Assistance Juridique	25 000	25 000	25 000
Prestations services auprès de EDV communication	85 290	85 290	85 300
Partenariat IFTM / TOP RESA / MAP Pro	20 000	23 700	20 000
Refacturation collaborateurs partagés APST	44 266	42 759	44 000
Refacturation cotisations (ECTAA...)	18 790	7 752	26 000
Refacturation diverses	900	15 900	0
Recettes locatives Catroux	226 937	206 751	226 000
Recettes locatives Carnot	4 300		18 000
Produits divers	457 372	438 416	461 300
Produits de fonctionnement	1 730 574	1 676 389	1 779 300
Produits exceptionnels de l'exercice	203	259	
Produits except. sur exercice antérieur	22 095	25 085	
Produits exceptionnels	22 298	25 344	0
Reprise de provision pour dépréciation titres	0	21 783	
Reprise de provision pour départ à la retraite	9 480		
	24 261		
Reprise sur provisions	33 741	21 783	0
TOTAL PRODUITS hors manifestations	1 786 613	1 723 516	1 779 300
TOTAL PRODUITS	1 786 613	1 723 516	1 779 300

Compte de résultat 2021 & Budget 2022

CHARGES	31/12/2021	31/12/2020	Budget 2022
Fournitures	24 285	21 741	24 000
Prestations externes / Charges copro	81 437	25 005	50 000
Loyers matériel	918	1 578	2 000
Loyer bureaux et parkings	158 669	157 735	160 000
Entretien et Maintenance informatique	33 444	32 451	40 000
Assurances	4 484	4 043	5 000
Documentations	9 718	5 134	10 000
Consommations et services extérieurs	312 955	247 687	291 000
Honoraires	139 836	163 752	150 000
Médiation Tourisme et Voyages	24 000	24 000	24 000
Publicité / Communication	850	43 815	50 000
Etudes	15 996	8 400	15 000
Dons et cadeaux	1 000	920	2 000
Missions, réceptions, déplacements	130 785	95 994	130 000
Affranchissements	7 391	9 040	10 000
Télécommunications	14 964	12 645	15 000
Services bancaires	3 201	2 452	3 000
Cotisations (ECTAA,.....)	100 961	107 410	100 000
Autres charges externes	438 984	468 428	499 000
Taxes Diverses	15 049	14 931	15 000
Taxes diverses	15 049	14 931	15 000
Salaires & prov 13eme mois	455 992	461 312	500 000
Variation Prov,CP & charges soc et fiscales s/C P	-11 065	-2 008	
Charges sociales et provisions	224 602	141 003	240 000
Charges de personnel	669 529	600 307	740 000
Amortissements / Immobilisations	36 000	30 265	40 000
Provision pour départ en retraite	25 728	5 000	25 000
Amortissements et provisions	61 728	35 265	65 000
Charges de fonctionnement	1 498 245	1 366 618	1 610 000
Provision titres participation			
Intérêts sur emprunt	699		1 000
Charges financières	699	0	1 000
Subventions accordées		5 000	
Charges exceptionnelles de l'exercice	4	20	
Charges sur exercice antérieur	10 729	2 182	
Provision créances antérieures		27 156	
Charges exceptionnelles	10 733	34 358	0
TOTAL CHARGES hors Manifestations	1 509 677	1 400 976	1 611 000
TOTAL CHARGES	1 509 677	1 400 976	1 611 000

Compte de résultat 2021 & Budget 2022

	31/12/2021	31/12/2020	Budget 2022
Cotisations	1 273 202	1 237 973	1 318 000
Produits divers	457 372	438 416	461 300
Produits exceptionnels	22 298	25 344	0
Reprise sur provisions	33 741	21 783	0
Total Produits	1 786 613	1 723 516	1 779 300
Consommation et services extérieurs	312 955	247 687	291 000
Autres charges externes	438 984	468 428	499 000
Impôts	15 049	14 931	15 000
Charges de personnel	669 529	600 307	740 000
Amortissements et provisions	61 728	35 265	65 000
Charges d'exploitation	1 498 245	1 366 618	1 610 000
Charges financières	699	0	1 000
Charges exceptionnelles	10 733	34 358	0
Total Charges	1 509 677	1 400 976	1 611 000
Résultat	276 936	322 540	168 300
Recettes Manifestations	0	0	670 000
Dépenses Manifestations	0	0	700 000
RESULTAT Manifestations	0	0	-30 000
Total des produits	1 786 613	1 723 516	2 449 300
Total des charges	1 509 677	1 400 976	2 311 000
Résultat CSR	52 898	60 090	138 300
EXCEDENT / DEFICIT	329 834	382 630	138 300

LES ENTREPRISES DU VOYAGE



- 15, avenue Carnot – 75017 Paris
- contact@edv.travel
- www.entreprisesduvoyage.org